

# GÉREZ SON ASSOCIATION

# DE A À Z

Certif'Asso

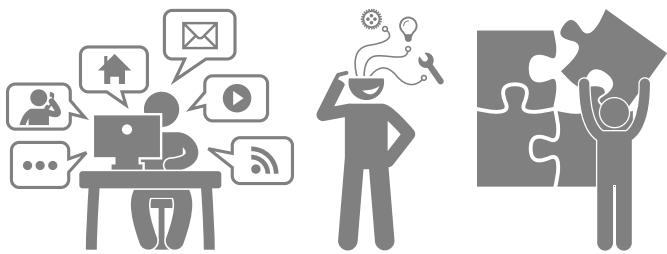
Diversifiez vos pratiques

Mieux connaître le monde associatif

Développer votre association



# Certif'Asso ?



**Au départ, des questions simples :**



Le Certif'Asso est orienté vers les personnes souhaitant développer des compétences concernant la gestion administrative, financière et humaine dans une association.

**Certif'Asso (ancien Certificat de Formation à la Gestion Associative)** a été institué par décret en octobre 2008 par le ministère en charge de la vie associative. Il est délivré aux personnes ayant suivi une formation théorique et une mise en pratique sur le terrain pour exercer des activités ou prendre des responsabilités au sein d'une association. **Il a pour objet de développer une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.**

**La formation s'articule en deux temps :**

**Un stage d'une semaine** (équivalent de 30 h) sur les contenus théoriques : engagement et bénévolat, comptabilité, animation de réunions, responsabilité des dirigeants, montage de projets, recherche de financement, ...

**Une mise en pratique** des acquis, accomplie sous tutorat pédagogique dans une association de son choix

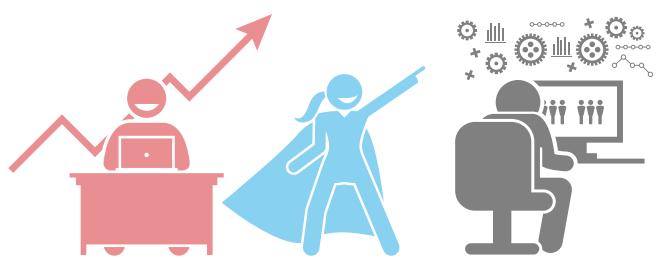
# A quoi ça sert ?

Le milieu associatif en France - fort de plus d'un **million d'associations** de tout ordre - repose essentiellement sur l'engagement associatif bénévole.

Même si **le milieu emploie 1,8 million de personnes** (soit 10% de l'emploi privé), c'est avant tout le lieu d'expression d'environ 13 millions de bénévoles.

Chaque bénévole engagé pour un temps plus ou moins long dans la vie de son association est appelé à remplir des missions bénévoles très diverses. Dans la plupart des cas les bénévoles s'engagent sur une action pour laquelle il a déjà des compétences. Celles-ci sont liées à sa profession, à son expérience, ou à sa formation préalable. Or, on le voit bien, **agir au sein d'une association est avant tout une démarche d'apprentissage et de développement personnel qui permet de développer de nombreux autres savoirs et savoir-faire** : monter des projets, gérer une comptabilité, organiser des réunions, s'exprimer en public, argumenter sur le sens de son engagement, etc...

Tout responsable associatif doit donc pouvoir se former et promouvoir la formation des bénévoles de son association. Mais aussi les salarié·e·s associatif·ve·s ont besoin de s'imprégner des éléments clés de la vie associative, notamment ceux et celles qui ont en charge la coordination, la gestion des projets associatifs et d'animer la vie associatives impliquent les bénévoles. Au-delà même des avantages directs pour l'association, le/la bénévole et le/ la salarié·e formé·e pourront mettre en avant la formation dispensée par un organisme agréé dans leur parcours personnel et/ou professionnel.



C'est dans cette optique et pour répondre aux besoins de formation des nouveaux bénévoles, dirigeant·e·s et salarié·e·s associatif·ve·s des associations finistériennes que **l'Espace Associatif Quimper Cornouaille**, et le **Résam** ont décidé de mettre en place une session de Certif'Asso en mutualisant leurs approches.



# Pour qui ?



1

Toute personne engagée (ou désirant s'engager) dans la vie associative. Il n'y a pas de niveau prérequis pour participer à cette formation.

2

Vous devez vous inscrire au titre de l'association à laquelle vous adhérez/vous êtes en stage/en mission de service civique, ou d'une association qui vous « parraine » (pour les personnes en phase de création d'association), ou de votre association employeuse (pour les salarié·es).



Coût de la Formation :

Bénévoles / volontaires : adhésion à jour de la structure + 240 € (pour repas et hébergement)

Salarié·e·s : adhésion à jour - 1 250 € - possibilité de prise en charge par les organismes de formation

Salarié·e·s : adhésion à jour - 1 250 € - possibilité de prise en charge par les organismes de formation

Repas et hébergement pris en charge.

# Comment ?



En petit groupe (12 personnes maximum), lieu à venir.

**Le stage débutera le 15 avril et terminera le 17 avril 2026 + 2 journées (dates à venir)**

Une salle de formation est à notre disposition.

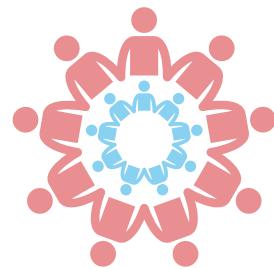
**Les petits déjeuners, les repas et le couchage seront assurés sur place en pension complète.**

Pour ce qui est du transport, nous privilégierons les **covoiturages** au départ de Quimper et Morlaix.

La mise en pratique sera effectuée de dans les 6 mois, en individuel, dans l'association de votre choix et en lien avec l'un de vos tuteur·trices (un des formateur·trices) qui assurera un suivi individuel.



# Programme :



## Comprendre le fait associatif : les bases essentielles

- la loi 1901 : une liberté publique et contractuelle ;
- définition et structuration du projet associatif ;
- différences entre une association et d'autres formes d'organisation (coopératives, entreprises sociales, syndicats, etc.) ;
- chiffres clés, structuration du paysage associatif français et têtes de réseaux ;
- le rôle des associations comme acteurs du dialogue civil, et les lieux de dialogue ;
- relations entre associations, collectivités et Etat ;
- le réseau d'appui Guid'Asso

## Gouvernance et organisation : bien structurer son association

- rôle et responsabilités des dirigeants associatifs ;
- obligations et responsabilités civile et pénale ;
- fonctionnement des instances décisionnelles (assemblée générale, conseil d'administration, etc.) ;
- démarches administratives : création, modification, dissolution ;
- élaboration des statuts et du règlement intérieur.

## Réussir son projet associatif : de l'idée à l'action

- définition et structuration du projet associatif ;
- plan d'action et outils de gestion de projet ;
- budget et recherche de financements spécifiques ;
- évaluation et mesure d'impact.

## Finances associatives : maîtriser le budget et diversifier ses ressources

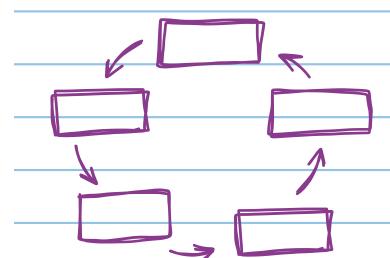
- principes comptables associatifs : méthodes comptables à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple) ;
- documents financiers clés : budget prévisionnel, plan de trésorerie, compte annuel dépenses/recettes ;
- financements publics : demandes de subvention et reporting financier, procédure fiscale (modalité de dons) ;
- financements privés : mécénat, sponsoring, crowdfunding.

## Mobiliser et animer les acteurs de l'association

- statuts et rôles des bénévoles, volontaires et salariés ;
- mobilisation, coordination et reconnaissance des bénévoles ;
- fonction employeur, les premiers pas ;
- le service civique, des missions différentes de l'emploi ;
- les procédés simplifiés d'emploi.

## Dynamique collective et gestion des conflits

- facilitation et intelligence collective ;
- méthodes de médiation et de prévention des conflits ;
- outils pour renforcer la coopération et la prise de décision collective ;
- gestion des crises internes et résolution des tensions.



## Renseignements et inscription :

### Résam Morlaix

Andrea Lauro

02 98 63 71 91

[formation@resam.net](mailto:formation@resam.net)

### Espace Associatif de Quimper

Guillaume Hardy

02 98 52 33 00

[formation@espaceassociatif.bzh](mailto:formation@espaceassociatif.bzh)